

## SECTION I IDENTIFICATION DU PRODUIT ET INFORMATION DE PRÉPARATION

NOM DU PRODUIT: DGP 3603 DATE DE VIGUEUR: 1 janvier 2014.  
 CLASSE SIMDUT: Débouche-tuyaux No. DE CODE:7239  
 Classe D, Division 1B  
 Classe E, matière corrosive  
 CLASSIFICATION TMD: Hydroxyde de potassium, solution  
 CLASSE : 8 ONU : 1814 GE : II  
 NOM ET ADRESSE DU FABRICANT: BRODI SPECIALTY PRODUCTS LTD.  
 3175 14TH AVE. UNIT 1  
 MARKHAM, ON L3R 0H1  
 (905) 475-6084

L'information de Téléphone : 1-(877) 744-0751

Faite Par: MSDS Co-ordinator, (877) 744-0751 ext 205, Brodi Specialty Products Ltd.

## SECTION II INGRÉDIENTS DANGEREUX

INGRÉDIENT:	CAS	%POIDS	ACGIH-SAE	CL50	DL50
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	40-70	2 mg/m <sup>3</sup> plafond	indisponible	365 mg/kg (oral rat)

## SECTION III PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

POINT D'ÉBULLITION (°C):	indisponible	DENSITÉ (H <sub>2</sub> O=1):	1,45
PRESSION DE VAPEUR(mmHg):	indisponible	VOLATILITÉ (% POIDS):	50
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR=1):	similaire	TAUX D'ÉVAPORATION(BuAc=1):	similaire
SOLUBILITÉ DANS L'EAU:	soluble	pH (tel que fourni):	>14
ÉTAT PHYSIQUE:	liquide	VISCOSITÉ:	indisponible
ASPECT ET ODEUR:	clair, incolore, inodore		

## SECTION IV DONNÉES SUR L'INFLAMMABILITÉ ET L'EXPLOSIBILITÉ

INFLAMMABILITÉ:	Ininflammable
POINT D'ÉCLAIR:	Sans objet
SEUIL D'EXPLOSION MINIMAL:	Indisponible
SEUIL D'EXPLOSION MAXIMAL:	Indisponible
PRODUITS DANGEREUX SUIVANT LA COMBUSTION:	Oxydes de carbone
MOYENS D'EXTINCTION:	Employer les moyens d'extinction approprié pour le feu environnant
RISQUES D'INCENDIE SPÉCIAUX:	Aucun connu à ce point
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INCENDIE :	Les pompiers devraient porter des vêtements de protection complète, y compris un équipement respiratoire autonome.

## SECTION V DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

CONDITIONS D'INSTABILITÉ CHIMIQUE:	Stable
INCOMPATIBILITÉ: Acides, métaux et alliés.	Zinc. Étain. Aluminium. Produits chimiques organiques. Carbones d'azote, halons.
DÉCOMPOSITION DANGEREUSE:	Hydrogène gazeux inflammable

## SECTION VI PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIE D'EXPOSITION: Contact avec les yeux ou la peau, l'inhalation, l'ingestion.

EFFETS DE L'EXPOSITION AIGÜE:

YEUX: Le contact peut causer des brûlures, lésions cornéennes graves et la perte de vision permanente.  
 PEAU: Le contact peut causer la rougeur, des brûlures, la douleur, la formation d'ampoules et la destruction des tissus.  
 INHALATION: L'inhalation du brouillard peut endommager les voies respiratoires et nasales.  
 INGESTION: Peut brûler la bouche, la gorge et l'estomac. Peut endommager gravement le tractus gastro-intestinal.

EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE:

PEAU: L'exposition prolongée peut entraîner des brûlures de la peau.  
 IRRITATION: Dangereux selon les critères SIMDUT  
 SENSIBILISATION DES VOIES  
 RESPIRATOIRES: Aucune données disponibles  
 CANCÉROGÉNÉCITÉ: Insuffisance de données disponible  
 TÉRATOGENICITÉ: Insuffisance de données disponible  
 MUTAGÉNÉCITÉ: Insuffisance de données disponible  
 PRODUITS SYNERGIQUES: Indisponible

## SECTION VII MESURES PRÉVENTIVES

GANTS:	Néoprène, caoutchouc, caoutchouc naturel
PROTECTION OCULAIRE:	Lunettes anti-éclaboussures
PROTECTION RESPIRATOIRE:	Non normalement requise si une bonne ventilation est assurée et les limites d'exposition ne sont pas dépassées. Si l'inhalation des concentrations élevées est probable, utilisez un respirateur à filtre haute efficacité.
AUTRE ÉQUIPEMENT PROTECTEUR:	Selon les exigences du code d'employeur
VENTILATION:	La ventilation générale est normalement suffisante. L'aspiration localisée en cas des poussières, brouillards ou fumées.
FUITE ET DÉVERSEMENT:	Avant de tenter le nettoyage, appeler les données sur les dangers ci-dessus. Les petits déversements peuvent être absorbés avec un absorbant non réactif et mis dans des récipients fermés appropriés avec étiquette. Empêcher l'entrée de grands déversements dans les égouts ou les voies d'eau. Communiquer avec les services d'urgence et le fournisseur pour des conseils.
ÉLIMINATION DES DÉCHETS:	Examiner les règlements du gouvernement fédéral, provincial et municipal avant l'élimination.
ENTREPOSAGE:	Entreposer dans un récipient fermé loin des matériaux incompatibles. Employer des matériaux de structure résistants à la corrosion pour le confinement.

## SECTION VIII PREMIERS SOINS

YEUX:	Rincer à grande eau pendant 15 minutes et appeler un médecin immédiatement.
PEAU:	Rincer à l'eau pendant 15 minutes. Au cas où l'irritation persiste, appeler un médecin. Décontaminer complètement les vêtements, chaussures et articles en cuir avant de les réutiliser ou les jeter.
INHALATION:	Transporter à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, appeler un médecin.
INGESTION:	Ne pas faire vomir. Faire rincer la bouche à l'eau, puis faire boire un ou deux verres d'eau. Appeler un médecin immédiatement. Ne jamais rien donner par voie orale à une victime évanouie, en train de perdre connaissance ou convulsive.

DÉSARMEU: Les renseignements dans cette fiche signalétique ont été obtenus des sources considérées comme techniquement précises et fiables. Aucune garantie, ni explicite ni implicite n'est faite et le fournisseur ne sera pas responsable de toute perte, blessure ou dommages indirects pouvant provenir de l'emploi des ou la confiance en les renseignements contenus dans cette fiche.